

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 06 novembre 2023**DATE DE LA CONVOCATION**

27 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice :
35 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 22
Suppléants votants : 0
Pouvoirs : 7
Total votants : 29

CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du 06 novembre 2023**

**L'an deux mil vingt trois
Et le 06 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux),
Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),
Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson),
Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),
Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord),
Julien MARCILHAC a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson), Florence BARRAUD RODET (Thoury).

Membres Titulaires absents ou excusés : Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gérard CHAUXEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-102-2023**Objet : Cession de la parcelle AZ 601 au profit de la SARL FAVREAU-LACHETEAU**

Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Vice-Président en charge du développement économique, rappelle que la SCI FAVREAU-LACHETEAU est propriétaire de la parcelle cadastrée section AZ n°600, située sur la Zone d'activités du Petit Four à Saint-Laurent-Nouan, sur laquelle a été implantée une pharmacie.

La parcelle voisine, cadastrée section AZ n°601, a été isolée lors du bornage afin d'augmenter la possibilité de desserte de la parcelle n°524. Néanmoins, cette dernière a été vendue au Crédit Agricole en 2019, lequel ne s'est pas porté acquéreur de la n°601 et a depuis réalisé ses travaux.

M. LACHETEAU Michel et Mme FAVREAU-LACHETEAU Sophie, gérants de la SCI FAVREAU-LACHETEAU, ont exprimé leur souhait d'acquérir la parcelle AZ n°601, moyennant le prix de cession pratiqué sur la Zone d'activités, soit 16,50€ HT le m² net vendeur (confirmé par le pôle d'évaluation domaniale le 19/10/2023) auquel il faudra ajouter les frais d'acte.

Monsieur le Vice-président demande au Conseil communautaire de bien vouloir :

- Approuver la vente de la parcelle cadastrée section AZ n°601 pour une surface totale de 321 m², située à Saint-Laurent-Nouan sur la ZA du Petit Four, moyennant le prix de 16,50€ HT le m², soit un total de 5 296,50€ HT net vendeur, conformément à l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 19/10/2023, au profit de la SCI FAVREAU-LACHETEAU (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) ;
- Autoriser Monsieur le Président (ou son représentant dument habilité) à signer les actes notariés nécessaires ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle cadastrée section AZ n°601 pour une surface totale de 321 m², située à Saint-Laurent-Nouan sur la ZA du Petit Four, moyennant le prix de 16,50€ HT le m², soit un total de 5 296,50€ HT net vendeur, conformément à l'avis du pôle d'évaluation domaniale en date du 19/10/2023, au profit de la SCI FAVREAU-LACHETEAU (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président (ou son représentant dument habilité) à signer les actes notariés nécessaires ainsi que toute pièce relative à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Anne-Marie THOMAS

Le Président



Gilles CLEMENT